



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau - 01 B.P. 3802 Abidjan 01

Tél: (225) 27 20 32 66 85 / 27 20 31 55 50 Fax : (225) 27 20 32 66 84

E-mail : brvm@brvm.org Site Internet : www.brvm.org

AVIS N° 076 - 2024 / BRVM / DG

FCTC EPT 2023-2038

Emprunts obligataires "FCTC EPT 7 % 2023-2030", "FCTC EPT 7,25 % 2023-2033" et "FCTC EPT 7,50 % 2023-2038"

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation des obligations « FCTC EPT 7 % 2023-2030 », « FCTC EPT 7,25 % 2023-2033 » et « FCTC EPT 7,50 % 2023-2038 » admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mercredi 15 mai 2024**.

Dans sa recherche de mécanismes financiers innovants lui permettant de poursuivre ses activités d'électrification des zones urbaines et rurales, le fonds PEPT a opté pour la titrisation de créances. Il a ainsi mobilisé, conjointement avec la société de gestion AFRICA LINK CAPITAL TITRISATION, des ressources sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA à travers les emprunts obligataires « FCTC EPT 7 % 2023-2030 », « FCTC EPT 7,25 % 2023-2033 » et « FCTC EPT 7,50 % 2023-2038 ».

La diffusion des titres « FCTC EPT 7 % 2023-2030 », « FCTC EPT 7,25 % 2023-2033 » et « FCTC EPT 7,50 % 2023-2038 » dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 30 octobre au 20 novembre 2023.

A l'issue de cette opération, 2 500 000 obligations « FCTC EPT 7 % 2023-2030 », 1 500 000 obligations « FCTC EPT 7,25 % 2023-2033 » et 2 000 000 obligations « FCTC EPT 7,50 % 2023-2038 » ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 60 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **27 novembre 2023**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

h x di

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Les symboles adoptés pour les titres sont : " FEPTC.01" pour l'emprunt « FCTC EPT 7 % 2023-2030 », " FEPTC.02" pour l'emprunt « FCTC EPT 7,25 % 2023-2033 » et " FEPTC.03" pour l'emprunt « FCTC EPT 7,50 % 2023-2038 ».

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) BOA CAPITAL SECURITIES est responsable de l'introduction en bourse des obligations « FCTC EPT 7 % 2023-2030 », « FCTC EPT 7,25 % 2023-2033 » et « FCTC EPT 7,50 % 2023-2038 ».

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant ces émissions obligataires, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) BOA CAPITAL SECURITIES : 01 BP 4854 Abidjan 01, Plateau, Angle Bd de la République et Avenue Crozet, Tél. : (225) 27 20 30 21 22, E-mail : info@baocapital.com .

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 26 avril 2024

Le Directeur Général


Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

